

GARD INFO

L'e-magazine du Conseil départemental n°2

En période estivale, alors que les Gardoises et les Gardois sont les premiers ambassadeurs du territoire, le Conseil départemental a souhaité mettre en avant tous ces atouts dans son magazine Gard Info : à noter, le magazine évolue pour devenir un e-magazine.

1 documents

Publié le 28/06/2022 -



En période estivale, alors que les Gardoises et les Gardois sont les premiers ambassadeurs du territoire, le Conseil départemental a souhaité mettre en avant tous ces atouts dans son magazine.

À noter, le magazine évolue pour devenir un e-magazine. Toutes les rubriques habituelles restent présentes dans cette version en ligne du magazine, **mais sont enrichies de contenus supplémentaires : vidéos, images, articles, témoignages...**

- Découvrez ce nouvel e-magazine encore plus attractif en suivant ce lien : gardinfo.gard.fr

Ce choix éditorial a été fait dans une démarche d'adaptation de ses supports aux communications modernes. C'est aussi un acte en faveur du développement durable avec un nombre d'exemplaires réduit. Cette diffusion en ligne remplace la diffusion en toutes boîtes aux lettres. Un flyer d'information aux usagers sera justement distribué la semaine du 4 juillet dans toutes les boîtes aux lettres pour leur expliquer cette démarche.

Le magazine papier sera disponible dans de nombreux points de dépôt : mairies, centres médico-sociaux, offices de tourisme, accueils du Conseil départemental et commerces et services de proximité.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél. : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76